



Élections 2017, une participation de moins en moins systématique

En 2017, 39 % des Néo-Aquitains ont voté aux quatre tours des élections présidentielle et législatives. La région se distingue par un civisme prononcé mais, comme partout en France, en recul. La participation devient moins systématique, en particulier aux législatives. L'abstention reste très présente avant 30 ans et après 80, et parmi les plus défavorisés.

Isabelle Bonneau, Ghislaine Monerie, Hervé Huart, Insee

Depuis 2002, les Français sont appelés à voter tous les cinq ans à l'élection présidentielle puis aux législatives. En 2017, 4,2 millions de Français résidant en Nouvelle-Aquitaine et inscrits sur les listes électorales ont pu s'exprimer. Parmi ces Néo-Aquitains, 39 % ont voté aux quatre tours de scrutin et 48 % de façon intermittente, c'est-à-dire qu'ils se sont déplacés et abstenus au moins une fois ; 13 % se sont abstenus systématiquement.

Un civisme marqué mais en perte de vitesse

En 2017, les électeurs Néo-Aquitains présents aux urnes tous les dimanches d'élection sont, en proportion, plus nombreux que dans les autres régions. Ils placent la Nouvelle-Aquitaine en tête de la participation systématique, devant l'Occitanie et la Bretagne. Comme au niveau national, la participation systématique dépend plus de l'âge que du genre. Cette tendance est plus prononcée à partir de 50 ans, et les électeurs de 60 à 79 ans ont même majoritairement honoré tous les rendez-vous. Davantage mobilisés que l'ensemble des inscrits, la moitié des retraités ainsi que 46 % des cadres (de plus de 25 ans) ont pris part à tous les scrutins.

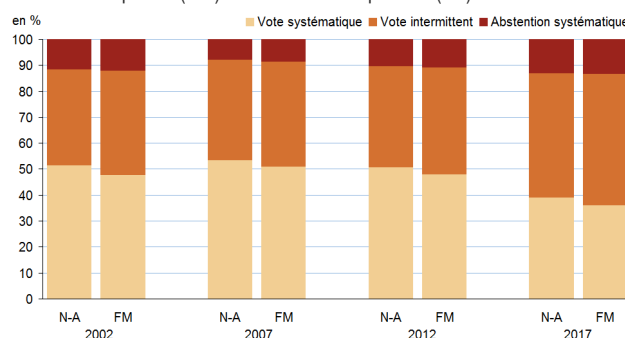
Néanmoins, quel que soit le profil des électeurs, ce sens civique est en perte de vitesse. En 2017, la participation à l'ensemble des scrutins accuse une baisse de 12 points par rapport à 2012, selon une tendance similaire au niveau national.

Des législatives en demi-teinte renforçant le vote intermittent

En 2017, près d'un électeur sur deux n'a pas participé à l'ensemble des consultations. Désormais plus fréquent que le vote systématique, le vote intermittent rassemble 48 % des inscrits, soit 9 points de plus qu'en 2012 (figure 1).

1 En 2017, le vote intermittent devient dominant

Évolution de la participation électorale aux élections présidentielle et législatives en Nouvelle-Aquitaine (N-A) et en France métropolitaine (FM) entre 2002 et 2017



Champ : Français inscrits en France métropolitaine et résidant dans la région
Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2017

Le traditionnel intérêt pour la seule présidentielle ne s'est pourtant pas démenti et les trois quarts des inscrits étaient présents aux deux tours, malgré un premier tour coïncidant avec des vacances scolaires. La participation recule néanmoins de 5 points par rapport au scrutin de 2012. La baisse, encore plus marquée pour les législatives, atteint 11 points : en 2017, moins d'un inscrit sur deux s'est déplacé pour ces deux tours (42 %).

Le différentiel de mobilisation entre les deux types de scrutin se creuse : en effet, un quart des inscrits sur les listes électorales se sont déplacés uniquement pour l'élection présidentielle - à un seul ou aux deux tours - et cette part a plus que doublé en 15 ans. Au-delà de 24 ans, la part des votants intermittents diminue avec l'âge. Les personnes de moins de 40 ans sont les plus concernées par ce type de vote. Parmi elles, environ 60 % adoptent ce comportement en 2017, un peu plus que les quadragénaires (55 %).

Sur l'ensemble de ces quatre scrutins, le vote intermittent prédomine dans toutes les catégories sociales, hormis les retraités, les personnes sans activité professionnelle et, dans une moindre mesure, les cadres (figure 2).

2 Votes systématique, intermittent ou abstention, caractérisés par des profils différents

Répartition des inscrits de Nouvelle-Aquitaine en 2017 selon le type de participation et des critères sociodémographiques

		Abstention systématique	Vote intermittent	Vote systématique
		en %		
Ensemble des inscrits de 18 ans ou plus		13,2	47,9	38,9
Sexe	Femme	14,1	47,2	38,7
	Homme	12,2	48,8	39,0
Tranche d'âge	De 18 à 24 ans	21,3	59,3	19,4
	De 25 à 29 ans	23,2	62,0	14,8
	De 30 à 39 ans	13,3	62,8	23,9
	De 40 à 49 ans	7,7	54,8	37,5
	De 50 à 59 ans	8,5	48,5	43,0
	De 60 à 69 ans	7,0	42,0	51,0
	De 70 à 79 ans	9,5	36,5	54,0
	80 ans ou plus	28,9	29,4	41,7
Ensemble des inscrits de 25 ans ou plus		12,4	46,9	40,7
Diplôme (25 ans ou plus)	Aucun diplôme	24,6	41,1	34,3
	Inférieur au baccalauréat	13,9	45,3	40,8
	Baccalauréat	9,6	50,8	39,6
	Supérieur au baccalauréat	7,0	49,5	43,5
Catégorie sociale (25 ans ou plus)	Agriculteurs exploitants	6,3	50,9	42,8
	Artisans, commerçants, chefs entreprise	9,5	54,6	35,9
	Autres sans activité professionnelle	17,3	46,1	36,6
	Cadres, professions intellectuelles supérieures	6,7	47,8	45,5
	Employés	11,6	56,8	31,6
	Ouvriers	12,5	58,2	29,3
	Professions intermédiaires	7,4	53,0	39,6
	Retraités	15,9	35,1	49,0
Niveau de vie (25 ans ou plus)	Quartile 1	20,1	47,6	32,3
	Quartile 2	12,0	50,3	37,7
	Quartile 3	8,9	46,5	44,6
	Quartile 4	7,4	42,2	50,4

Champ : Français inscrits en France en 2017 et résidant dans la région en 2015
Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2017

L'abstention systématique plus fréquente aux âges extrêmes

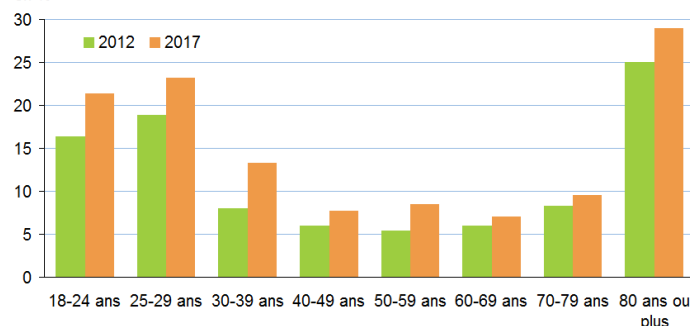
En Nouvelle-Aquitaine, comme en France métropolitaine, les défections aux rendez-vous électoraux sont plus fréquentes chez les jeunes et les plus âgés (figure 3). En progression depuis 2012, la tendance se poursuit en 2017. Les moins de 30 ans sont toujours les plus absents dans l'isoloir. Les 25 à 29 ans en particulier se sont davantage abstenus (23 %) que les plus jeunes (21 % des 18-24 ans). En lien avec une mobilité réduite pour certains, les seniors de plus de 79 ans sont aussi très abstentionnistes : 29 % ne se sont déplacés ni pour la présidentielle, ni pour les législatives. Cette part, en hausse depuis 2007, reste sous le niveau de 2002 (32 %).

L'abstention systématique concerne davantage les plus défavorisés, économiquement et socialement. Parmi les inscrits de plus de 24 ans, les personnes sans activité ne se sont pas déplacées à 17 %, plus fortement qu'en 2002, de même que les retraités (16 %), contre 12 % pour l'ensemble des inscrits. Près d'un chômeur sur quatre ne s'est pas déplacé, de même qu'un inscrit sur cinq parmi les niveaux

de vie les plus modestes. Par niveaux de diplômes, les écarts de participation se creusent. En 2017, les non-diplômés, trois fois plus souvent que les diplômés du supérieur, se sont abstenus à toutes les échéances. ■

3 L'abstention systématique en progression, à tous les âges

Abstention systématique aux élections de 2012 et 2017 en Nouvelle-Aquitaine selon la tranche d'âge en %



Champ : Français inscrits en France métropolitaine et résidant dans la région
Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale 2012 et 2017

Source et définitions

Depuis 1988, l'Insee réalise des enquêtes sur la participation électorale. Cette source permet d'observer finement le comportement de participation et notamment l'intermittence du vote. L'enquête de 2017 porte sur la présidentielle et les législatives, auprès des Français résidant en France (hors Mayotte) en 2015, majeurs le 23 avril 2017. À cet effet, un échantillon de 300 000 électeurs potentiels a été constitué qui permet de connaître leur inscription sur la liste électorale, leurs réponses à l'enquête annuelle de recensement de 2015 et leur niveau de vie. La participation d'un sous-échantillon de 45 000 inscrits aux élections (dont 4 970 en Nouvelle-Aquitaine) a été relevée par l'Insee sur les listes d'émargement en préfecture. Néanmoins, le champ de cette enquête diffère de celui du ministère de l'intérieur qui diffuse les résultats sur les taux de participation à chaque tour. La taille de l'échantillon ne permet pas une représentativité départementale des résultats. Le vote blanc ou nul est un vote, qui figure sur la liste électorale et est donc comptabilisé comme une participation.

L'**abstention systématique** témoigne de l'absence de participation aux quatre tours de scrutin. L'inverse est la **participation systématique**. Les **électeurs intermittents** ont voté et se sont abstenus au moins une fois.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont calculées comme suit : 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le premier **quartile** comprend les 25 % d'électeurs dont le niveau de vie est le plus faible, le quatrième quartile ceux dont le niveau de vie est le plus élevé.

Insee Nouvelle-Aquitaine
5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Anne Maurellet

ISSN : 2492-6957
© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Buisson G., Penant S., « Élections présidentielle et législatives 2017 : neuf inscrits sur dix ont voté à au moins un tour de scrutin », *Insee Première* n° 1670, octobre 2017.
- Buisson G., Penant S., « Élections présidentielle et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017 », *Insee Première* n° 1671, octobre 2017.
- Cette publication est réalisée conjointement dans la plupart des régions.

